

Les ateliers autonomes

Quand on a terminé un travail ou à certains moments, on fait des ateliers autonomes. Il y a les ateliers du matin et ceux de l'après-midi. On fait ce que l'on veut.

Il faut l'avoir fait au moins 3 fois pour que maîtresse vérifie et valide. Quand elle est libre on lui montre et elle met le tampon de la date. Parfois, elle valide rapidement car elle a vu qu'on savait bien le faire !

